



PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil centralisé du
mercredi après-midi

NOS VALEURS

Accueil

Le bien-être de l'enfant est au cœur de nos priorités.

Pour cette raison, nous accordons beaucoup d'importance à l'accueil.

Nous portons également une attention toute particulière à l'accueil des petits de 2,5 à 4 ans qui demandent à être rassurés ainsi qu'aux enfants qui rejoignent pour la première fois l'accueil centralisé ceci afin qu'ils puissent trouver rapidement leur place dans le groupe.

Ecoute

Nous sommes à l'écoute des enfants. C'est pour cela que chaque personne de l'équipe se fait un devoir d'être très présente auprès des enfants et de leur prêter une oreille attentive pour répondre au mieux à leurs besoins et assurer ainsi leur bien-être. Chacun est considéré comme une personne à part entière ayant le droit d'être entendue quel que soit son âge. Toute objection de la part des enfants sera écoutée.

Intégration sociale

Tout sera mis en œuvre pour que les enfants s'intègrent naturellement au groupe et s'y fassent de nouveaux petits camarades. Un enfant plus timide sera rassuré en douceur et mis en confiance par les accueillant(e)s.

Le respect

Indissociable du bien-être, le respect de chacun est une des valeurs centrales de notre accueil centralisé.

Nous attendons des enfants qu'ils soient respectueux envers toute personne et toute chose qui les entourent à l'accueil extrascolaire comme en déplacement.

Entraide

Les accueillant(e)s insisteront aussi sur l'entraide en invitant les plus grands à aider les plus petits dans diverses tâches c'est-à-dire les aider à découvrir les jeux, leur donner une chose qu'ils ne savent pas atteindre, les guider s'ils se sentent perdus ...

Les plus grands participent à la mise en ordre du local, aident à la vaisselle lors des ateliers culinaires.

Accessibilité

L'accueil centralisé est accessible à tous les enfants de l'entité, qu'ils fréquentent ou non les écoles de celle-ci mais aussi aux enfants porteurs d'un handicap.

Pour les handicaps plus lourds, nous demandons aux parents de prendre contact avec le service ATL (069/332922) afin de discuter et d'envisager au mieux l'accueil et le personnel nécessaire.

De même si vous éprouvez des difficultés financières, nous pouvons trouver ensemble une solution de paiement.

RÈGLEMENT

Les enfants recevront une charte de l'accueil extrascolaire.

Il est naturellement attendu des parents ou des tuteurs qu'ils partagent la lecture de celle-ci avec l'enfant.

Parce que la vie en collectivité n'est pas la même que lorsque l'on est seul, nous insistons sur l'importance du respect des règles à l'accueil extrascolaire qui peuvent naturellement différer de celles mises en place à la maison.

LIeux D'ACCUEIL, LIeux DE VIE

Les enfants sont accueillis à l'école communale de Péronnes (11, rue des Ecoles à 7640 Péronnes).

Les locaux utilisés permettent l'organisation de jeux d'intérieur, de jeux sportifs, d'activités culinaires et manuelles.

Une cour de récréation permet aux enfants de participer à des jeux de plein air avec des espaces verts ainsi que du mobilier en palettes et une salle de gymnastique pour les activités sportives. Des malles de sport sont à leur disposition.

L'accueil centralisé se déroule dans le réfectoire dans l'école, cela permet de scinder le local en deux pour les activités. Les enfants ont accès aux différents jeux prévus pour l'accueil centralisé, des livres sont également à disposition.

L'enfant peut ainsi découvrir seul ou en groupe les différents jeux, expérimenter en touchant un peu à tout.

LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Tous les mois, l'équipe d'accueillant(e)s se réunit avec la responsable de projet / coordinatrice ATL afin de préparer les activités qui seront mises en place lors de l'accueil centralisé du mercredi

après-midi. Ces dernières sont suffisamment diversifiées pour répondre aux attentes de chacun. Les activités du mois sont consultables sur le site internet de la Ville d'Antoing mais également via des affiches placées dans les écoles de l'entité.

Les activités

Concrètement, l'accueil centralisé est un temps d'activités encadrées où des activités spécifiques sont proposées comme bricolage, sport, psychomotricité, atelier culinaire mais également des partenariats avec des intervenants extérieurs (ludothèque, animation cirque...).

L'enfant a également la possibilité d'utiliser du matériel de manière libre (dessin, jeux de société, livres).

C'est un moment où l'enfant peut s'occuper en fonction de ses besoins, il a la possibilité de choisir entre les activités prévues.

Par beau temps, on privilégie les activités en extérieures.

Déroulement

Dès 13h, le bus passe dans les écoles de l'entité afin d'emmener les enfants vers le lieu où se déroule l'accueil centralisé (école communale de Péronnes).

Dès l'arrivée du bus et ce, jusqu'à 14h00, les enfants jouent librement avec les jeux mis à disposition tandis que les élèves de primaire font leurs devoirs s'ils le veulent.

Un coin sieste/repos est également à disposition des enfants qui en ont besoin ou qui souhaitent juste « se poser » un moment, sous la surveillance d'une accueillante.

A 14h00, début des activités en 2 groupes.

Chaque groupe est encadré par 2 accueillant(e)s minimum : Groupe des petits de la 1ère maternelle à la 1ère primaire et le groupe des grands de la 2ème à la 6ème primaire.

A 16h00, les enfants prennent le goûter tous ensemble. Le goûter est à fournir par vos soins sauf lors d'un atelier culinaire (voir affiche de l'accueil centralisé dans les écoles).

A partir de 16h30, les parents peuvent venir chercher les enfants. En attendant, les enfants jouent librement soit dans le local, ou si le temps le permet, dans la cour. La garderie est assurée par une accueillant(e) jusqu'à 18h.

Les activités proposées sont ouvertes à toutes et à tous sans discrimination tout en respectant le rythme de l'enfant.

Participation à la vie de groupe

En fonction des âges, les enfants seront amenés à participer à la vie en groupe et donc à certaines tâches d'organisation telles que le rangement des locaux, la vaisselle, la remise en ordre du matériel et ce quel que soit son sexe. L'équipe d'encadrement fera en sorte que cette participation active ne soit pas vécue comme une corvée mais bien comme des gestes naturels issus de l'entraide et de la solidarité. L'enfant y gagnera en autonomie et ce, en apprenant également à gérer ses propres affaires.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Les accueillant(e)s disposent pour la plupart d'une formation initiale dans le milieu de l'enfance. Les accueillant(e)s n'ayant pas de formation dans le domaine de l'enfance ont suivi une formation de base de 100 heures dans les 3 années qui ont suivi leur engagement.

Toute l'équipe suit des modules de formation continue agréés par l'ONE.

La capacité d'accueil maximale est de 48 places donc de 24 places par groupe d'âge, ceci pour répondre aux normes d'encadrement de l'accueil extrascolaire pour les périodes supérieures à 3 heures (1 accueillant(e) pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 accueillant(e) pour 12 enfants

de plus de 6 ans).

Les accueillantes sont attentives aux besoins de l'enfant. Si l'un d'eux a un moment de tristesse, l'accueillante sera là pour le rassurer et le consoler. De même, elles interviendront lors d'un conflit en essayant de comprendre ce qu'il se passe et de comprendre les émotions de l'enfant à ce moment-là en faisant preuve d'écoute et d'empathie.

Nous demandons aux parents d'inscrire leur enfant pour le lundi soit via l'accueillant(e) de l'école ou au service jeunesse (069/332922).

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Si votre enfant présente un handicap léger, lourd, une déficience mentale ou un trouble du comportement, nous discuterons avec vous afin d'envisager au mieux son accueil.

Si l'enfant a des besoins spécifiques et nécessite la présence d'une tierce personne, nous en discuterons ensemble afin de trouver le personnel qui pourrait être apte à l'encadrer.

Au sein de l'école communale de Péronnes, se trouve une toilette pour personne à mobilité réduite.

En cas de litige à propos de l'intégration d'un enfant au sein de l'accueil extrascolaire, un dossier sera introduit auprès du conseiller médical de l'ONE.

GESTION DE LA SANTÉ

La fiche d'inscription regroupe les informations relatives à l'état de santé de l'enfant, à ses besoins spécifiques et à tout renseignement utile à l'organisation.

Une trousse de secours se trouve à disposition des accueillantes.

Elle est emportée lors de chaque déplacement hors lieu d'accueil par les accueillant(e)s.

L'administration communale contracte une assurance couvrant les enfants qui participent à l'accueil du mercredi après-midi en responsabilité civile et dommages corporels.



POUR PLUS DE SÉCURITÉ...

Les lieux mis à la disposition des participants font l'objet de contrôles réguliers par les autorités compétentes (aire de jeux, structure scolaire...).

Les locaux sont aérés et entretenus quotidiennement.

Les sanitaires (WC et lavabos) sont mis à la disposition des enfants en suffisance. Ceux-ci sont désinfectés tous les jours.

Chez les petits, les accueillant(e)s proposeront régulièrement aux enfants de se rendre aux toilettes. Ceci en suivant le rythme de l'enfant. Il ou elle propose également aux enfants qui en ont besoin d'aller se reposer dans une salle à l'écart du groupe. Nous disposons de petits lits mais si besoin d'une couverture ou d'un oreiller, il sera demandé aux parents de les fournir. Si le doudou de l'enfant se trouve dans son cartable, l'enfant pourra le prendre aussi pour le temps « sieste ». Ce moment est sous la surveillance d'une accueillante.

Les enfants ont à leur disposition du savon pour se laver les mains ainsi que des essuies-tout pour les essuyer.

Le service incendie de la ville effectue un contrôle régulier des extincteurs, de la conformité des installations de chauffage, des signalisations des sorties de secours

Les accueillant(e)s sont attentif/ves à la sécurité des groupes lors des déplacements à l'extérieur et au respect des consignes de sécurité ,du code de la route (port de gilets réfléchissants pour chaque enfant, 2 accueillantes qui ouvrent la marche et 2 qui ferme le groupe).

PARTENARIATS

Le Centre de Lecture Public de la ville d'Antoing propose des lectures pour les plus petits et des kamishibai pour les plus grands.

Des partenariats avec des partenaires locaux ont également lieu: ASBL Genevoix (chant et musique), Jeunesse Musicale de Tournai, animation cirque...

LES PARENTS : PARTENAIRES INDISPENSABLES !

Nous avons à cœur d'entretenir une relation privilégiée avec les parents.

Aussi, nous nous engageons à :

- communiquer ;
- chercher une solution à tout problème rencontré au sens large dans les plus brefs délais ;
- être à l'écoute de toute remarque positive comme négative formulée de manière respectueuse.

